

Compte-rendu de la réunion à la MAI du Jeudi 25/08/2005

Présents :

M. Richard BOS , directeur de la MAI
Docteur DEGALARD, responsable OAA et secteur Asie à la MAI
Caroline MONVOISIN , responsable secteur Vietnam
Une autre personne de la MAI
EFA : Marie-Hélène THEURKOFF
MASF : Jacques CHOMILIER et Françoise RICHON
Les OAA :

- ▶ OEUVRE DE L'ADOPTION - COMITE DE COGNAC
- ▶ OEUVRE DE L'ADOPTION - COMITE DE MARSEILLE
- ▶ RAYON DE SOLEIL DE L'ENFANT ETRANGER
- ▶ MEDECINS DU MONDE
- ▶ COMEXSEO
- ▶ DESTINEES

Lexique : DI : démarche individuelle , MJ : Ministère de la Justice, AFA Agence Française de l'Adoption

1/ L'explication du message du 10/8/2005 sur le site de la MAI

Lors du comité de suivi de Février 2005 avec les autorités vietnamiennes, celles-ci avaient dit que le Vietnam souhaitait mettre fin à l'adoption individuelle au 01/01/2006 et souhaitait signer la Convention La Haye. D'après la MAI , la France a demandé un moratoire jusqu'à fin 2005 avec la procédure actuelle. La date du 1^{ER} Octobre comme date limite des dossiers individuels laisse à la MAI le temps suffisant pour que les dossiers soient transmis au ministère de la Justice à Hanoï avant la fin de l'année. Il est rappelé que la procédure actuelle est une dérogation par rapport à la convention.

Etat des lieux au 30/06/2005 – 1200 dossiers au MJ qu'il faudra environ 1an ½ à résorber et qui le seront dans la forme actuelle avec la MAI comme interlocuteur.

Les autorités vietnamiennes estiment à 600 par an les possibilités au Vietnam pour les français. L'adoption nationale atteindrait 10 % du total des adoptions.

Le MASF demande si l'on a connaissance du nombre d'adoptions réalisées par les autres pays, la MAI répond qu'il est difficile d'avoir des chiffres.

MDM demande s'ils ont des contacts avec les organismes des autres pays, en fait ils en ont peu par manque de temps !!

Les enfants sont de plus en plus petits (-3 mois) lors de la demande de visas quand il s'agit d'une procédure par démarche individuelle, alors que la moyenne d'âge des enfants passant par OAA reste stable dans le temps (environ 8 mois). Sur les six premiers mois de l'année 2005, 305 visas ont déjà été accordés , dont 55 % pour des enfants de moins de six mois et 30 % pour des enfants de moins de trois mois. La MAI compte 600 visas en 2005 OAA et DI.

Les procédures sont de plus en plus rapides en DI . Les prix flambent au Nord , jusqu'à 8500 Euros. L'accélération des délais de procédures est tout à fait net et l'identification des enfants est de plus en plus précoce.

Inquiétudes de certains parquets mais les procédures restent claires et aucun dysfonctionnement n'a pu être établi à ce niveau.

Mme Degalard fait remarquer que les français demandent essentiellement des petites filles au Vietnam, alors qu'il existe aussi des petits garçons adoptables.

Sur les causes de cette montée des prix, deux explications sont avancées : l'une due à la présence de démarcheurs individuels, donc non contrôlés, l'autre due à la présence d'autres nationalités sur le terrain, tels que les italiens, les canadiens, les américains. Le MASF fait remarquer que les italiens ont interdiction de passer par DI, et donc l'argument de démarches éthiques sous prétexte de passage obligé par OAA tombe si on admet que les italiens sont, en partie, à l'origine de la flambée des prix. Il est répondu que l'éthique était un long chemin et que l'on espérait par cette étape améliorer les choses.

Le MASF demande si les 1200 dossiers sont des dossiers récents et peut-être que les projets ne sont plus d'actualité, Mme Degalard répond que ce sont des dossiers récents et que la MAI reçoit jusqu'à 200 dossiers par mois. Nous demandons par ailleurs si des engagements clairs ont été obtenus de la part des autorités vietnamiennes en ce qui concerne le traitement des dossiers en DI déposés au MJ avant fin 2005, il est répondu que cela était acquis.

EFA fait une remarque sur cette situation alarmante et demande pourquoi les dérives (coût ou intermédiaires) n'ont pas été signalées aux vietnamiens. Silence côté MAI

La MAI a demandé aux OAA d'élargir leur possibilité vietnam, et les invite à signer plus de conventions avec des orphelinats. Une aide spécial voyage au vietnam leur a été attribué.

Le MASF a entendu dire que la convention entre le Vietnam et les USA faisait état de financement sous la forme d'aides au développement, ce qui rappelle de vieilles propositions du MASF. La question est posée à M. BOS s'il a connaissance de cette convention. Il dit que non mais le représentant Comexseo explique que toutes les conventions signées avec le Vietnam sont faites sur le modèle de celle de la France.

Destinées explique le souhait du Vietnam, par cette modification des procédures, est de fonctionner comme la Chine.

2/ l'AFA

Le retard pris pour sa mise en place est dû au remaniement ministériel et au départ de Renaud Muselier. 3 personnes dont l'ex responsable adoption à MDM (M. DOUFFET) sont en train de faire les statuts et de travailler sur l'AFA. Ils ont eu plusieurs réunions avec la MAI.

L'AFA verra le jour début 2006 et le Vietnam sera un pays prioritaire.

Les référents adoption au Vietnam (M. Goislard et Corinne GOYER) restent et des correspondants AFA seront nommés. Le MASF demandent s'ils seront vietnamiens ou français, pas d'information à ce sujet.

Il y aura aussi des correspondants AFA dans les Conseils Généraux.

Les personnes actuelles de la MAI en charge du Vietnam iront à l'AFA.

La MAI conserve les visas, le suivi des OAA, et reste le secrétariat de l'Autorité Centrale.

Le MASF demande si la signature de la CLH ne bloquera pas les procédures en 2006, Mme Degalard répond que non car le Vietnam a déjà une législation conforme à la Haye, ce qui n'était pas le cas à Madagascar.

MDM s'inquiète du fonctionnement de l'AFA au vietnam car les orphelinats risquent de privilégier l'AFA à la place de leur OAA, la MAI répond qu'il y a de nombreuses provinces au Vietnam !!

Comexseo est séptique quant au réel fonctionnement de l'AFA.

Le MASF remercie publiquement la disponibilité des Mme BRUEL et MONVOISIN .

Mon commentaire : On ne pouvait pas s'opposer à cette date butoir du 01/10 et j'espère que les 1200 dossiers aboutiront. Rien de précis pour cette AFA et l'on se demande bien comment elle va pouvoir fonctionner au Vietnam. Les dossiers risquent de mettre un an ou deux pour aboutir !!!

Les OAA ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée de l'AFA sur leur plate-bande. Ils disent ne pas pouvoir faire beaucoup plus au Vietnam . Seule Destinées essayent de s'élargir au Sud et demandera des agréments dans d'autres départements en France.